

Objet:

Avis examen conjoint Allinges - Déclaration de projet n°1 PLU- Affaire suivi par M.Thomas Laroche

Objet: Examen conjoint et notification aux PPA de la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de la commune d'Allinges.

Affaire suivi par Thomas Laroche

Vos référence: CHB/2018.009803

Bonjour Monsieur le Président,

Vous avez convié la Chambre d'Agriculture à participer à la réunion du vendredi 7 décembre pour l'examen conjoint de la déclaration de projet n°1 de mise en compatibilité du PLU de la commune d'Allinges.

Nous vous en remercions.

Nous vous informons que la Chambre d'Agriculture ne pourra pas être présente à cette réunion. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Après étude du projet consistant à déclasser une zone N et l'intégrer en zone UE afin de créer un second groupe scolaire, sur le secteur de "Crêt Tonniaz", nous vous informons que la Chambre d'Agriculture émet un avis favorable à la déclaration de projet n°1 portant mise en compatibilité du PLU de la commune d'Allinges.

En effet, le projet se situe sur un espace boisé, ce petit site d'extension ne constituant pas un secteur agricole ne génère pas d'impact sur les espaces agricoles. De plus, il s'inscrit en continuité d'une zone urbanisée avec présence de bâtiments d'équipements publics en continuité. Il s'agit enfin d'un projet d'équipement collectif qui revêt un intérêt général et, permettant une mutualisation des équipements publics présents sur le site avec construction en étage pouvant optimiser le foncier.

A votre disposition pour toute information complémentaire.

Bonne journée.

Cordialement.

--

Pascal MORNEX
Conseiller Aménagement